



# DÉLIBÉRATION

## du 28 mars 2023

Présents : 27 Excusés : 0 0 pouvoir Absents : / Votants : 27 En exercice : 27 --- Délégation certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le _____ Publiée, le _____ Notifiée, le _____	<b>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b> . <b>Étaient présents</b> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU. <b>Étaient absents excusés</b> : / <b>Assistait également au titre des services</b> : Philippe RENAUD, DGS, Fabienne PITON <b>Secrétaire de séance</b> : Mme Estelle GOIMBAUD <b>Date de la convocation</b> : 22 mars 2023
<b>Délibération n°23.2.11</b>	<b><u>FINANCES</u></b> <i>Demande de subvention amendes de police 2023 – travaux de sécurisation routière</i>

PROPOSITIONS de travaux :

**1-Eclairage de 5 arrêts de car = 10 000€** idem 2022 – crédits prévus au BP INV COURANTS

**2-Extension parking TANVET** suite problème de circulation lors de l'entrée et sortie des enfants à l'école (parking dédié aux véhicules longs) – demande validée par la commission voirie janvier 2023 = 5 000

**3-Création places de stationnement rue du Donjon – 10 places** – suppression d'un espace vert difficile à entretenir = 5 000

**Montant approximatif des 3 projets = 20 000€** - dont 10 000€ inscrits sur le PROGR 101 et 10 000€ non prévus au BP INV COURANTS à prendre sur crédits non affectés.

**Après avoir entendu cet exposé,**

Vu l'exposé présenté,  
Vu le courrier du Département en date du ...  
Vu l'article L2121-29 du CGCT,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par une abstention et 26 voix pour :**

► **AUTORISER** Madame le Maire à solliciter un financement au titre des Amendes de police 2022 à hauteur de 50 % de la dépense H.T subventionnable **soit 10 000€**  
Pour extrait conforme au registre »

**Le Maire,  
Nadine YOU**

**Estelle GOIMBAUD  
Secrétaire de séance**

Accusé de réception en préfecture  
044-214400962-20230328-232\_11-DE  
Reçu le 31/03/2023